



Neuchâtel, le 21 janvier 2026

Communiqué de presse

Les coupes fédérales menacent la transition écologique ; le Grand Conseil se mobilise

Sous l'impulsion écologiste, la politique climatique fédérale était à l'ordre du jour du Grand Conseil neuchâtelois ; la Confédération doit poursuivre son engagement en faveur de l'assainissement énergétique des bâtiments. Le Grand Conseil a également accepté la création d'un Conseil scientifique du climat, non sans obtenir quelques garanties sur la transparence des expertises.

Le Grand Conseil neuchâtelois s'inquiète et se mobilise contre les projets de coupe budgétaire dans le programme Bâtiment de la Confédération. En acceptant la résolution VertPOP [25.186 Encourager davantage l'assainissement du bâti par des subventions fédérales](#), il lance un appel franc et direct aux Chambres fédérales pour poursuivre, et si possible augmenter, le subventionnement des Programmes Bâtiments cantonaux, ainsi que de renoncer à toute mesure d'allègement budgétaire sur ce poste important.

Financée par les taxes environnementales sur les énergies fossiles, la part fédérale au Programme Bâtiments neuchâtelois atteignait 8,4 millions de francs en 2025. Sa suppression mettrait donc directement en question le soutien cantonal à la rénovation. Alors que les subventions sont le moyen le plus efficient et le plus équitable de diminuer les émissions de gaz carbonique du secteur immobilier, fortement responsable de notre impact sur le climat, cette mesure d'économie est malvenue et engendrera des coûts nettement plus élevés en matière d'adaptation et de réparation des dégâts appuie **Christine Ammann Tschopp** autrice de la résolution.

Lors du débat à venir au Conseil national, la délégation verte s'engagera pleinement pour empêcher les coupes massives dans la transition environnementale et climatique. **Clarence Chollet** saura appuyer la résolution neuchâteloise.

Conseil romand du climat

Le Grand Conseil neuchâtelois a ratifié le décret approuvant la création d'un Conseil scientifique romand pour le climat. Ce nouvel organe intercantonal représente une mesure nécessaire pour expertiser et accompagner la mise en œuvre des plans climat cantonaux actuels et à venir. Diane Skartsounis, députée écologiste et porte-parole VertPOP, a souligné la nécessité de rendre accessible les avis exprimés par cette commission. Le déploiement de la politique climatique ne peut que s'appuyer sur une information partagée, transparente et scientifique fondée.

Réponses écrites du Conseil d'Etat aux questions et interpellations vertes

[25.176](#) : Combien de vergers qui dérangent de François Perret.

Réponses orales du Conseil d'Etat aux questions et interpellations vertes

[26.313](#) : Qualité paysagère et révision de la LCPN, l'effondrement de la biodiversité n'attend pas de Cloé Dutoit.